



Sommaire

- / Édito du Maire - p.1
- / Action sociale - p.2-3
- / Action sports et loisirs - p.4-5
- / Action animations - p.6-7
- / Action scolaire - p.8
- / Action patrimoine - p.9
- / Action culturelle - p.10
- / Action économique - p.11
- / Travaux - p.12
- / Bloc-Notes - p.13
- / Fleurissement - p.14-15
- / À retenir - p.16

Chères Bridois, Chers Bridois, Il y a maintenant plus d'un an que votre nouvelle équipe municipale est installée. Nous avons dû prendre nos marques dans un contexte très particulier.

Mais notre travail suit la ligne de conduite que nous nous sommes imposés et pour laquelle nous avons été élus.

Pour mener à bien nos projets pour Brides-les-Bains, nous avons ouvert nos groupes de travail et divers comités à des membres extérieurs. Ces personnes ressources, une soixantaine, représentant de la société civile, sont force de propositions pour le développement de notre village.

Cette démarche prend du temps, nécessite de nombreuses réunions, mais elle en vaut la

peine pour le bien vivre à Brides-les-Bains. Nous bénéficierons toutes et tous, à très court terme, du fruit de cette réflexion collective.

Pour soutenir notre collectivité, nous sommes intervenus de manière indirecte auprès des représentants politiques de notre territoire, mais avons surtout agi par nous-mêmes avec des actions concrètes.

Notre économie locale a souffert, mais nous avons mis en place un certain nombre d'aides à destination des socioprofessionnels de la station. Quant aux Bridois, ils pourront profiter de deux nouveautés sur la commune, la carte Bridoise et un chéquier-cadeau d'une valeur de 100 €. Un cercle vertueux, puisqu'ils seront à dépenser chez les commerçants partenaires de Brides-les-Bains.

Concernant la situation sanitaire, si cette dernière semble s'améliorer, il faut rester toutefois prudent et vigilant. Tout en profitant, il faut

conserver les gestes barrières et montrer l'exemple en tant que station thermale.

Concernant notre activité touristique, et notre ADN qui est le thermalisme, les réservations sur les prochains mois et notamment sur l'été sont de très bon augure. Nous mettons aussi du cœur dans notre volonté de diversification des activités par le vélo avec notamment notre cycloportive « col de la Loze by Brides-les-Bains », ou l'installation de la borne du Kilomètre Zéro du col de la Loze devant votre Mairie ou bien encore le développement des VAE à hydrogène. Pour cet hiver, nous œuvrons sur de nombreux axes de développement pour reconquérir une clientèle et « faire venir » à Brides-les-Bains. Si la tendance depuis plusieurs saisons est une fréquentation à la baisse de notre station, nous espérons l'inverser en proposant à très court terme des produits autour du bien-être avant d'engager des investissements plus conséquents.

Notre Office de Tourisme travaille aussi sur d'autres clientèles car notre village présente de nombreux atouts à l'année. Notre développement doit servir à tous, aux bridois, aux locaux, à nos jeunes, à nos seniors et à notre clientèle touristique.

Tous vos élus œuvrent pour l'intérêt de la commune.

Ce magazine municipal vous présente quelques éléments de notre travail, et je vous invite aussi à venir à la réunion publique que nous organiserons à la salle de la Dova à 19h, le 30 juin prochain.

Pour vous tenir informé de nos actions, actualités, nous allons aussi mettre en place des permanences d'élus et je vous conseille aussi de suivre régulièrement notre Facebook ou de consulter notre site Internet.

Pour conclure, vos services de la Mairie ou bien de l'Office de Tourisme sont aussi là pour répondre à vos interrogations ou demande d'informations, n'hésitez pas à les contacter.

Bel été et prenez soin de vous.

Bruno Pideil
Maire de Brides-les-Bains

- ENGAGEMENT : **Amplifier le « Bien-Être » et le « Bien-Vivre » à Brides.**
- AXE DE DÉVELOPPEMENT : **Politique sociale.**
- OUTIL RENFORCÉ : **le Centre Communal d'Action Sociale.**

Votre commune a renforcé son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour développer une réelle politique sociale sur son territoire. Cet établissement public administratif dont l'existence n'est obligatoire que dans les communes de plus de 1 500 habitants, a pour mission une action générale de prévention et de soutien social aux bridois, en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées (ADMR, Services Sociaux, OPAC, ...).

Votre CCAS composé d'élus mais également de quatre membres extérieurs représentant la société civile et de deux personnes qualifiées avec voix consultative s'est assigné un certain nombre d'objectifs mais il répondra également au mieux aux besoins qui apparaîtront au fil du temps.

- **DISPOSER D'UN QUOTA DE LOGEMENTS POUR LES METTRE À DISPOSITION DE FAMILLES AVEC DES ENFANTS SCOLARISABLES À L'ÉCOLE DE BRIDES-LES-BAINS.**

Après des échanges et un accord conventionné avec l'OPAC, ce sont cinq appartements de grande taille (T3 et T4) qui ont été rétrocédés à la commune. Pour trois d'entre eux, l'OPAC a même participé financièrement, à hauteur de 50 % du montant des travaux. **Il reste aujourd'hui deux appartements libres.** Si vous souhaitez déposer votre candidature nous vous invitons à retirer le dossier de demande à l'accueil de votre Mairie ou à le télécharger sur www.mairie-brideslesbains.fr.

D'autres pistes sont actuellement étudiées par votre commune pour bénéficier de nouveaux logements à moyen terme.

- **AMÉLIORER LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE DE SES AINÉS.**

Dans un contexte sanitaire différent, les bridois de plus de 70 ans, se seraient vu remettre leur panier garni à l'occasion d'un moment convivial. Une distribution qui a dû finalement se dérouler en porte-à-porte, avec une participation active de vos élus.

- **CRÉER DE NOUVELLES ANIMATIONS.**

Pour l'instant avec la COVID, les animations sont malheureusement réduites mais le CCAS a organisé en janvier 2021, une distribution de parts de galette qui s'est tenue en plein-air sur la place du Centenaire. Ce moment aura permis de recréer du lien entre les bridois.

- **ANTICIPER DE POTENTIELS BESOINS À BRIDES-LES-BAINS.**

Pour se donner les chances de répondre dans les meilleurs délais aux demandes d'une population fragilisée (isolement, situation précaire, absence de moyens pour se déplacer, ...), de nombreuses rencontres ont été tenues avec le service ADMR de Bozel, les Services Sociaux départementaux, la Mission Locale Jeune de Moutiers ou bien encore l'association Transport Solidaire Val Vanoise, qui assure notamment les déplacements à la demande des seniors.

Un questionnaire est en cours d'élaboration afin de mieux répondre aux besoins exprimés par nos aînés.

- **ÉTUDIER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS AYANT UN CARACTÈRE SOCIAL.**

Pour cette année 2021, 6 associations se sont vu attribuer une subvention et ces dernières sont à la disposition de toute personne se trouvant dans le besoin.



Distribution de parts de galette



Foyer Logement Perroza

Votre CCAS assure aussi la gestion de 41 studios au Foyer Logement Perroza pour les saisonniers

→ ASSOCIATIONS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION COMMUNALE 2021 :

- Association Pôle Santé Brides.
- JALMALV (Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie).
- Les Amis de la Centaurée.
- Addiction Alcool Vie Libre.
- Locomotive (accompagne les enfants atteints de leucémie, de cancer, leurs familles, le CHU Grenoble Alpes).
- Club de l'Age d'Or Brides. Outre la participation aux animations locales, ses membres sont présents dans de nombreux groupes de travail et comités de la commune.

Si vous souhaitez être mis en relation avec l'une de ces associations, nous vous invitons à contacter l'accueil de votre Mairie.



Panier garni



Assemblée Générale de l'Age d'Or

→ FOCUS SUR DEUX AUTRES ASSOCIATIONS LOCALES AU SERVICE DES BRIDOIS :

• ADMR de Bozel

L'association répond à de nombreux besoins autour des pôles « Services et soins aux seniors », « accompagnement du handicap », « enfance et parentalité », « entretien de la maison ».

Votre ADMR, au rez-de-chaussée de l'EHPAD la Centaurée à Bozel.
☎ 04 79 55 00 43 ou bozel@fed73.org

• Transport Solidaire Val Vanoise

L'association propose à ses adhérents ne disposant pas de moyens de locomotion un transport gratuit accompagné. Cotisation annuelle de 5 € pour toute personne habitant sur le territoire Val Vanoise. Fonctionnement du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h. Réservation 48h à l'avance au ☎ 04 58 83 00 67 de 18h à 19h. Les missions : rendez-vous médicaux (hors prise en charge sécurité sociale), courses, cimetière, EHPAD). Périmètre Moûtiers / Bourg-Saint-Maurice / Albertville.

CONTACT CCAS : Une question sur votre CCAS ou besoin d'une information sur les affaires sociales ?

Mairie de Brides-les-Bains : Murielle Blanc

☎ 04 79 55 21 55 – accueil@mairie-brideslesbains.fr

ÉLU RÉFÉRENT : Bernard Abrignani, premier adjoint.

ACTION SPORTS ET LOISIRS

- ENGAGEMENT : **Dynamiser les activités sportives.**
- AXE DE DÉVELOPPEMENT : **Politique sportive et de loisirs.**
- OUTIL EN COURS DE CRÉATION : : **l'Office Municipal des Sports et des Loisirs.**



Pour stimuler l'offre multisport et encourager les pratiques sportives et de loisirs pour et par tous, la commune va créer prochainement son Office Municipal des Sports et des Loisirs (OMSL). Cet établissement public administratif aura pour mission de mener une action de développement du sport et des loisirs sur son territoire et en partenariat avec des structures existantes comme l'Office de Tourisme.

Votre OMSL sera composé d'élus mais également de membres extérieurs représentant la société civile qui auront pour ambition de porter ce projet pour tous les bridois quel que soit leur âge.

La commune compte sur son territoire quelques équipements sportifs structurants (court de tennis extérieur, piscine, salle multi-activités) mais aussi d'un formidable terrain de jeux naturel environnant pour le vélo, le VTT ou bien encore la marche ou le trail.

Plusieurs thématiques de travail ont d'ores et déjà été engagées :

• VALORISER LE TERRITOIRE EN TOUCHANT UNE NOUVELLE CLIENTÈLE POUR BRIDES-LES-BAINS.

Après deux années de crise, l'objectif est désormais de diversifier la clientèle en s'ouvrant notamment au cyclisme. En profitant de la venue du Tour de France en septembre dernier, la commune a créé sa propre cyclosportive « Col de la Loze by Brides-les-Bains ». Déroulée le 13 septembre 2020 avec près de 300 concurrents, la deuxième édition sera organisée le 18 juillet prochain. Un événement de territoire puisque toutes les communes de Val Vanoise seront notamment concernées par cette course. Toutes les informations sont à retrouver sur www.coldelalozebyblb.com.

Outre cette manifestation annuelle, l'OMSL affirmera la position de Brides-les-Bains, comme le point de départ

(le **Kilomètre Zéro**) pour accéder au col de la Loze. Une borne a ainsi été installée sur la place du Centenaire pour matérialiser ce départ avec les informations de dénivelés, de pourcentages de pente que ce soit pour un passage par Méribel ou par Courchevel. Cette stèle a été inaugurée le 4 mai dernier en présence notamment de Monsieur Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France.



Borne Kilomètre Zéro - inaugurée le 4 mai 2021 en présence de Christian Prudhomme.



VAE à hydrogène

• PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS.

L'OMSL compte bien profiter de la réussite de l'opération Vélo à Assistance Électrique lancée pour la clientèle curiste lors de la cyclo sportive « Col de la Loze by Brides-les-Bains ». Cette expérience sera renouvelée le 18 juillet prochain, mais l'ambition est d'assurer à très court terme un développement à l'année du vélo à assistance à Brides-les-Bains, pour les bridois mais également la clientèle thermale ou en villégiature. Le déplacement doux est un dossier au cœur des préoccupations municipales avec des actions concrètes :

- **le développement du VAE à hydrogène** sur la commune et ce en partenariat avec la Région. Grâce au financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, une station de production autonome d'hydrogène a été installée avenue du Comte Greyfié de Bellecombe. Avec cet équipement, la commune bénéficie également de 10 vélos à hydrogène qui pourront être rechargés totalement en autonomie en moins de 2 minutes. Reste seulement à la charge de la commune la gestion d'un dispositif de location et d'entretien du matériel mise à disposition gratuitement pour une durée au minimum de 3 ans.
- **Une aide à l'achat d'un VAE.** Tout bridois achetant un VAE neuf peut bénéficier d'une aide communale à hauteur de 200 €. Le formulaire de demande est téléchargeable sur le site de votre Mairie.
- **ÉTUDIER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS QUI ONT UN CARACTÈRE SPORTIF ET/OU DE LOISIRS.**

• RENCONTRER, ÉCHANGER ET COLLABORER AVEC LES STRUCTURES ASSOCIATIVES SPORTIVES LOCALES MAIS ÉGALEMENT LES CLUBS DES SPORTS DES COMMUNES ENVIRONNANTES.

Les premières rencontres ont d'ores et déjà eu lieu et des actions concrètes ont été réalisées, comme la création de nouveaux terrains de badminton à la salle de la Dova, la remise en état du court de tennis. Le rapprochement avec le Club des Sports de Méribel permet notamment un travail en commun sur la cyclo sportive « Col de la Loze by Brides-les-Bains ».

- **AMÉLIORER L'ACCÈS AU TERRAIN DE TENNIS EXTÉRIEUR.** Pour une meilleure utilisation du terrain, la commune a mis en place un système de réservation. Vous pouvez désormais réserver à distance votre créneau de jeu. Une réservation gratuite qui se réalise en quelques secondes et quand vous le souhaitez (Qr code à l'entrée du terrain / ou sur le site Internet de la Mairie).

• PRÉPARER LA COMMUNE POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI 2023 COURCHEVEL-MÉRIBEL.

Avec une élue bridoise au sein du comité d'organisation, Brides-les-Bains aura un rôle important à jouer notamment pour loger les équipes, l'encadrement et toutes les personnes qui graviteront autour d'un tel événement. Hors public, ce seront plus de 2 000 personnes attendues, accueillies à Brides-les-Bains. De quoi revivre quelques moments forts, comme ceux des Jeux d'Albertville, lorsque la commune était village olympique !



Réservation gratuite du terrain de tennis

CONTACT OMSL : **Une question sur votre OMSL ou besoin d'une aide ?**

Mairie de Brides-les-Bains : Mickaël Gauthier, DGS ☎ 04 79 55 21 55

ÉLU RÉFÉRENT : En attendant la création de l'OMSL : Monsieur le Maire.

ACTION ANIMATIONS

- **ENGAGEMENT** : Fortifier l'attractivité du village autour de ses animations.
- **AXE DE DÉVELOPPEMENT** : Politique festive.
- **OUTIL CRÉÉ** : Le Comité des Fêtes.

Pour soutenir l'Office de Tourisme et étoffer la politique d'animation, la commune a créé son propre Comité des Fêtes (CF). Cet établissement public administratif a pour mission de mener une action de développement des animations du village pour les bridois, les locaux et la clientèle touristique.

Votre CF est composé de huit élus et de sept membres extérieurs représentant la société civile qui ont pour ambition de porter ce projet en collaboration avec l'Office de Tourisme tout en proposant un calendrier de rendez-vous annuels complémentaires.

Un CF qui a également un rôle central pour la collectivité avec une intervention pour le Centre Communal d'Action Sociale (animations pour les aînés) ou bien encore pour l'Office Municipal des Sports et des Loisirs (intervention pour la cyclo sportive avec l'organisation du repas après course pour les coureurs et bénévoles).

Avec le contexte sanitaire, de nombreuses animations prévues par le CF n'ont pu se tenir, sur la fin de l'hiver et surtout un de ses événements phares, un festival Seventies qui aurait dû avoir lieu pour la fête de la musique 2021. Plusieurs concerts, des tributes étaient prévus mais cet événement a été reporté en 2022.

À venir et proposé par votre CF :

- Un concours de chants et un blind tests en grande nature au cœur du Parc Thermal avec « Ça Chante à Brides » : **le dimanche 8 août.**
- En partenariat avec l'association Brides en Scènes, le festival de Jazz « Ça Jazz à Brides » : **du vendredi 13 au dimanche 15 août.**
- Une soirée spéciale « Grandes Stars Françaises » ou une journée « chasse aux trésors » : au mois d'octobre.
- La « fête de la Rioule » sur le thème du soleil, avec une ambiance colorée, musique latines et antillaises autour du beaujolais nouveau : **samedi 20 novembre 2021.**



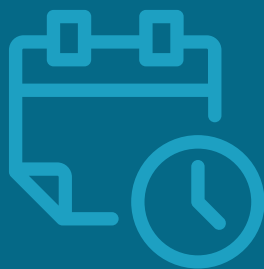
Le Comité des Fêtes étudiera aussi les demandes de subventions des associations disposant d'un caractère festif.

Pour mettre en musique ce programme, d'un point de vue organisationnel, le CF aura besoin de nombreux bénévoles. Si vous souhaitez étoffer l'équipe de ce CF, nous vous invitons à vous faire connaître.

CONTACT CF : Une question sur votre CF ou besoin d'une aide ?
Mairie de Brides-les-Bains : Mickaël Gauthier, DGS ☎ 04 79 55 21 55
ÉLU RÉFÉRENT : David Falletta, Vice-Président du Comité des Fêtes.

AGENDA DES ANIMATIONS

2021



SAMEDI
3 JUILLET

**ULTRA
CYCLING
TOUR**
DE LA VANOISE

MARDI
13 JUILLET
**FÊTE
NATIONALE**

VENDREDI
16 JUILLET
BROCANTE

SAM. / DIM.
17 & 18
JUILLET
**COL DE
LA LOZE**
BY BRIDES-LES-BAINS

JEUDI > DIM.
22 > 25
JUILLET
**TARENTEISE
CYCLING PROJECT**
(TOUR DE TARENTEISE)

SAMEDI
7 AOÛT
**FESTIVAL
BAROQUE
TARENTEISE**

DIMANCHE
8 AOÛT
**ÇA CHANTE
À BRIDES**

VEN. / SAM. / DIM.
13 > 15 AOÛT
**FESTIVAL
JAZZ**

DIMANCHE
22 AOÛT
BRIDIÉVALE

DIMANCHE
5 SEPT.
**FÊTE DE
LA SAULCE**

VENDREDI
10 SEPT.
BROCANTE

LUNDI / MAR. / MER.
13 > 15 SEPT.
**TROPHÉE
DES ALPES**

SAM. / DIM.
18 & 19 SEPT.
• **DUATHLON**
• **BRADERIE DES
COMMERÇANTS**

SAM. / DIM.
25 & 26 SEPT.
• **FESTIVAL
BIEN-ÊTRE**
• **TERRE TERROIR
TARENTEISE**
(LES BELLEVILLE)

JEUDI > DIM.
30 SEPT.
> 3 OCT.
**FESTIVAL
DU FILM**

VENDREDI
8 OCTOBRE
BROCANTE

JEUDI > SAM.
21 > 23 OCT.
**FESTIVAL
DE LA
COMÉDIE**

SAMEDI
20 NOV.
**FÊTE DE
LA RIOULE**

PLUS
D'INFORMATIONS
CONTACTEZ
VOTRE MAIRIE
04 79 55 21 55
OU VOTRE OFFICE
DE TOURISME
04 79 55 20 64.

ACTION SCOLAIRE

- ENGAGEMENT : Amplifier le « Bien-Être » et le « Bien-Vivre » à Brides.
- AXE DE DÉVELOPPEMENT : Politique scolaire.
- OUTIL CRÉÉ : La Caisse des Écoles.

La présence d'une école dans une commune est considérée comme un signe de bonne vitalité.

Pour apporter son soutien, la commune a décidé de créer en complément du Conseil d'École, une Caisse des École (CE). Elle a pour objectif de faciliter les activités scolaires diverses. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif), que ce soit dans l'enseignement public ou l'enseignement privé (classes de découverte, activités éducatives au sens large, aides aux devoirs, bourses pour élèves méritants...).

Votre Caisse des Écoles composée d'élus mais également de cinq membres extérieurs représentant la société civile et la Direction Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN), s'est assignée un certain nombre d'objectifs :

- **DÉVELOPPER LES RELATIONS** avec la Direction Départementale de l'Éducation Nationale, notamment dans les échanges institutionnels.
- **TENIR RÉGULIÈREMENT DES RÉUNIONS** avec les autres communes du territoire et réaliser un état des lieux des besoins et demandes en matière d'activités extra-scolaires.
- **ORGANISER DES ANIMATIONS** en concertation avec le corps enseignant : chasse aux œufs, distribution de chocolats à Noël ou de parts de galette. D'autres idées et projets comme la classe de découverte verront le jour dans un contexte sanitaire normal.



Distribution des chocolats de Pâques

- **MAINTENIR, STABILISER ET DÉVELOPPER** en concertation avec la communauté de communes Val Vanoise, les services périscolaires compte-tenu de leur importance pour les parents : garderie du matin et du soir.
- **ÊTRE À L'ÉCOUTE ET PROPOSER** un temps de repas en adéquation avec les besoins nutritionnels de l'enfant et le plaisir de manger. La cantine sera aussi un sujet majeur de préoccupation de la Caisse des Écoles et du Conseil d'École.
- Dans ce contexte sanitaire particulier et très anxiogène, la Caisse des Écoles est également attentive au protocole sanitaire imposé par les directives gouvernementales et se doit d'assurer un rôle de soutien au corps enseignant.

Durant cette année scolaire 2020-2021, votre école a accueilli 62 élèves de la petite section au CM2. Avec au niveau de l'organisation :

- **DELPHINE STEPHEN**, Directrice et enseignante, encadre les PS-MS-GS : 22 enfants.
- **HÉLÈNE ALBALADEJO-MOORAT** encadre les CP-CE1 : 22 enfants.
- **ET, GÉRALDINE FLANDIN VIEU ET MARINE QUENARD** encadrent les CE2-CM1-CM2 : 21 enfants.

Si l'école n'a pu participer à la commémoration du 11 novembre, les enfants ont participé à leur manière pour honorer les poilus bridois tombés lors de la grande guerre avec des dessins pour les plus petits autour du mot « Liberté », des représentations pour les moyens avec les symboles du coquelicot et du bleuet ou bien encore des lettres pour les plus grands. Une participation forte de sens pour ne pas oublier.



CONTACT AFFAIRES SCOLAIRES : **Une question sur votre Caisse des Écoles ?**
Mairie de Brides-les-Bains : Murielle Blanc ☎ 04 79 55 21 55 – accueil@mairie-brideslesbains.fr
ÉLU RÉFÉRENT : Bernard Abrignani, premier adjoint.

- ENGAGEMENT : **Préserver le patrimoine afin de le mettre à la disposition de tous.**
- AXE DE DÉVELOPPEMENT : **Politique patrimoniale.**
- OUTIL CRÉÉ : **Groupe de travail.**



La Villa des Roses

La Villa des Roses

Un des éléments incontournables du patrimoine bridois, la Villa des Roses, a été achetée par votre commune qui en est propriétaire depuis ce début d'année 2021.

HISTORIQUE DE CETTE VILLA :

Cette villa est située dans un parc arboré de près de 10 000 m² avec une vue imprenable sur le Grand Bec. Elle fût au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle la demeure des Comtes Greyfié de Bellecombe. Une famille très attachée à Brides-les-Bains avec :

- Le Comte Charles Henri « Amédée » Greyfié de Bellecombe. Né le 28 novembre 1811 à Moutiers et mort et inhumé le 1^{er} octobre 1879 à Brides-les-Bains. Le Comte Amédée est surtout connu pour la période précédant l'Annexion de la Savoie, durant laquelle il défend l'unité du duché et le rattachement à la France impériale. C'est lui qui conduira en mars 1860 la délégation d'élus savoyards qui sera reçue par Napoléon III. Sur le plan local, le Comte donnera un certain nombre de terrains à la commune de Brides-les-Bains dont le parc qui porte son nom.
- Le comte François Greyfié de Bellecombe, fils aîné d'Amédée, il sera Maire de Brides-les-Bains de 1900 à 1908 et de 1919 à 1925. Sous son impulsion et celui de la Municipalité de l'époque, Brides-les-Bains va connaître des améliorations notables comme : l'aménagement de routes, la construction d'hôtels et de chalets mais surtout l'installation de l'électricité à une époque ou même à Paris, les rues n'étaient éclairées que par de tristes réverbères à gaz. Le Comte avait eu l'idée de faire construire au cœur de Brides, une centrale hydroélectrique.

- En 1951, la Villa des Roses est vendue à la famille Edighoffer qui l'occupera durant 4 générations en tant que résidence secondaire mais également comme colonie de vacances dans les années 60.

AGENDA DE CETTE ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE BRIDES-LES-BAINS :

- Délibération pour l'acquisition de la Villa des Roses : le 23 juillet 2020.
- Compromis de vente signé : le 8 octobre 2020.
- La commune de Brides-les-Bains devient propriétaire de la Villa des Roses : en janvier 2021.
- Après un diagnostic arboricole réalisé par l'Office National des Forêts afin d'évaluer la santé des arbres présents (tilleuls, épicéas, séquoias) certains sujets malades ou dangereux ont été coupés : mai 2021.
- Un groupe de travail composé d'élus et de membres extérieurs réfléchis actuellement sur l'avenir de cette emprise de 10 000 m² située au cœur de Brides-les-Bains.

Le Bois de Cythère, un autre élément du patrimoine bridois

Votre commune souhaite redonner une âme à cet espace naturel remarquable, situé juste au-dessus de la gare de la télécabine de l'Olympe et qui est classé depuis le 2 juin 1910 par arrêté du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Délaissé depuis de nombreuses années, les éléments naturels sont encore bien présents, avec l'eau (torrent et cascades), la roche et la végétation (mousse et arbres). Véritable lieu de rencontre par le passé, la commune espère pouvoir faire redécouvrir ce lieu au plus grand nombre en le rendant plus accessible tout en intégrant à l'environnement des éléments contemplatifs ou pour de l'activité douce.

Le Département de la Savoie accompagnera la commune dans ce projet avec un financement à hauteur de 50 % du montant de travaux. Une réflexion est actuellement menée par un groupe de travail.

La centrale hydroélectrique de Brides-les-Bains

Outre son patrimoine naturel, la commune a la volonté de mettre en valeur son patrimoine bâti. Ainsi un rapprochement a été effectué avec la société EDF qui gère la centrale hydroélectrique de Brides-les-Bains.

À court terme, de nouvelles visites de la centrale seront effectuées, une enseigne EDF sera posée sur l'édifice et d'autres réflexions sont en cours comme la mise en place de bornes à recharge électrique pour les véhicules.

CONTACT : **Mairie de Brides-les-Bains : Mickaël Gauthier, DGS ☎ 04 79 55 21 55**

ÉLU RÉFÉRENT : **Jean-Marc Muraz, troisième adjoint.**

ACTION CULTURELLE

- ENGAGEMENT : **Fortifier l'attractivité du village autour de ses animations et avec l'appui de ses ambassadeurs et de l'Office de Tourisme.**
- AXE DE DÉVELOPPEMENT : **Politique culturelle.**
- OUTIL CRÉÉ : **Groupe de travail élargi au Conseil Municipal.**



Gautier Houssin, Président de l'Office de Tourisme de Brides / Gérard Desaphy, Vice-Président en charge de la culture et de la coopération internationale GrandAngoulême / Xavier Bonnefond, Maire d'Angoulême / Dominique Besnehard / Bruno Pideil, Maire / Cédric Vial, Sénateur.

Retour sur le Festival du Film Francophone via Angoulême

La 7^{ème} édition s'est déroulée du 1^{er} au 4 octobre 2020 et aura connu une progression malgré la COVID. L'appel de Dominique Besnehard à reprendre le chemin des salles de cinéma a été entendu au-delà des espérances. Scolaires, curistes, touristes, bridois et locaux sont venus en nombre pour vivre des émotions à l'occasion des projections des avant-premières et films primés à Angoulême. Les festivaliers ont sacré « Un triomphe » de Emmanuel Courcol, film coup de cœur. Il faut dire que le public était tombé sous le charme et le naturel des acteurs présents à Brides pour raconter les coulisses de ce film.

2 133 spectateurs auront répondu présents, dépassant ainsi les 1 895 spectateurs de 2019. Une progression qui s'explique par une affluence record des séances de 15h, jusqu'alors moins prisées que les séances de fin d'après-midi et du soir.

Une affluence, qui récompense le travail et la mobilisation des équipes de l'Office de Tourisme, mais également des Amis du Cinéma, gestionnaire du cinéma le Doron et des nombreux bénévoles qui auront apporté comme sur de nombreux événements leur pierre à l'édifice. Une vraie et belle réussite surtout dans le contexte sanitaire que l'on connaît pour ce rendez-vous porté financièrement de manière tripartite par la commune, l'Office de Tourisme et les Thermes de Brides-les-Bains. Preuve d'un engouement particulier qui régnait autour de ce festival, la présence du Directeur Général de la Compagnie Lebon, Pascal Paluel-Marmont.

Ce festival a été aussi l'occasion pour la commune de rendre un chaleureux et vibrant hommage à Dominique Besnehard qui avait affirmé quelques jours avant dans un quotidien régional, « avoir un contrat à vie avec Brides-les-Bains ». La municipalité, a fait du producteur en clôture du festival du film francophone, **le premier citoyen d'honneur du village**. Une distinction amplement méritée pour ce fidèle et cet ambassadeur depuis près de 30 ans de Brides-les-Bains. Faut-il rappeler que Dominique Besnehard a tissé des liens forts avec les bridois, avec la station qu'il a mis à l'affiche d'un long métrage « Mince Alors ! » ou bien encore d'un téléfilm « Meurtres à Brides-les-Bains ». Son équipe de production est revenue dans les environs avec le tournage d'un « meurtres dans les 3 Vallées », avec pour camps de base... Brides-les-Bains.

Et enfin, et cela a été aussi une première, la venue de Xavier Bonnefond, Maire d'Angoulême, accompagné notamment de Gérard Desaphy, Vice-président en charge de la culture et de la coopération internationale *GrandAngoulême*. Ces présences ont marqué le début d'un fructueux échange entre les deux communes, puisqu'outre le festival du film, il est à l'étude un rapprochement sur d'autres événements culinaires, culturels ou sportifs. La forme de ce rapprochement n'est pas encore décidée, ni définie, mais une convention de jumelage est à l'étude car la volonté d'échanges entre les élus de chacune des collectivités est actée et pour du long terme.

CONTACT : **Mairie de Brides-les-Bains : Mickaël Gauthier, DGS ☎ 04 79 55 21 55**
ÉLUE RÉFÉRENTE : **Carole Chedal-Anglay, quatrième adjointe.**

- **ENGAGEMENT : Soutenir l'économie locale.**
- **AXE DE DÉVELOPPEMENT : Politique du cercle vertueux.**
- **OUTIL CRÉÉ : Groupe de travail.**

Pour soutenir le tissu économique local après deux années de crise, votre commune s'est mobilisée auprès des instances étatiques, régionales ou bien encore départementales mais a aussi mis en place ses propres dispositifs (*dans la limite des compétences accordées par la loi*).

Outre des aides directes à l'attention des socio-professionnels, la commune a mis en œuvre des soutiens indirects en offrant aux bridois des avantages ayant pour but de relancer l'activité économique et/ou culturelle.

Cette volonté de satisfaire le plus grand nombre s'est concrétisée au travers de ces actions non exhaustives :

• **LOYERS DES BAUX COMMERCIAUX DE LA COMMUNE**

13 commerces concernés, avec en 2020 une remise gracieuse à hauteur de deux mois de loyers et pour 2021, 1 mois.

• **OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC (ODP)**

Comme en 2020, en 2021, une remise gracieuse a été accordée pour l'ensemble de ces occupations : terrasses, portants, menus. À préciser toutefois que cette décision ne concerne pas les ambulants du marché hebdomadaire qui se tient tous les mercredis dans l'enceinte du Parc Thermal.

• **AIDES AUX HÉBERGEURS**

En 2021, leurs cotisations à l'Office de Tourisme ont été remises.

• **TAUX DE FISCALITÉ**

Pour cette année 2021, votre Conseil Municipal a voté les mêmes taux qu'en 2020.

• **CARTE BRIDOISE**

Le Conseil Municipal propose aux bridois une carte préférentielle donnant accès à prix réduits à des services. Pour le lancement de ce dispositif, les bridois bénéficient pour cette année 2021 et à chaque présentation de leur carte :

- De l'entrée adulte au Cinéma le Doron à 6.50 € (au lieu de 8.50 €).
- De l'entrée adulte au Grand Spa Thermal – espace ludique à 29 € (au lieu de 39 €).
- De l'entrée à la piscine publique (Adulte : 4.50 € / Enfant 3.50 € au lieu de 6.20 € et 4.70 €).
- D'un tarif de location adulte et enfant de plus de 14 ans des vélos à hydrogène à 15 € la demi-journée ou à 25 € la journée (au lieu de 20 € et 30 €).
- D'une remise de 10 % chez Gonthier Horticulture (hors journée promotionnelle).

- D'autres prestations viendront étoffer ce dispositif. Nous vous invitons à consulter le site Internet de votre Mairie pour découvrir cette carte, ses avantages et ses futures nouveautés.

En pratique :

- Cette carte se présente sous la forme et le format d'une carte d'identité. Elle est nominative et à renouveler chaque année.
- Je demande ma carte à l'accueil de la Mairie.
- Je suis majeur : je dois être inscrit sur la liste électorale de ma commune et je dois fournir un justificatif de domicile : EDF, eau, impôts, ...
- Je suis mineur : mon représentant légal doit fournir le livret de famille.
- Que je sois majeur ou mineur, je dois fournir une photo d'identité récente.
- Une fois que je dispose de ma carte, je la présente pour bénéficier du tarif bridois.

• **ET LA DERNIÈRE NOUVEAUTÉ ! LE CHÈQUIER-CADEAU**

Votre commune en partenariat avec l'association Ça Bouge à Brides commerçants et artisans propose à chaque bridois un chèque-cadeau d'une valeur de 100 €.

Ce chèque-cadeau va être distribué à la fin de ce mois de juin 2021. Il est composé de 5 chèques de 20 € utilisables dans plus de 27 enseignes de votre commune. Un seul chèque sera accepté par commerce et ils seront valables jusqu'au 30 novembre 2021.

Pour reconnaître les partenaires de cette opération, rien de plus simple, ils sont mentionnés sur le chèque, et un sticker/une affiche sera apposé sur leurs vitrines respectives.

En pratique, pour pouvoir bénéficier du chèque :

- Je suis majeur et donc inscrit sur la liste électorale de ma commune.
- Je demande mon chèque à l'accueil de la Mairie.

La distribution de ce chèque-cadeau devrait débuter le 30 juin prochain et à l'occasion de la réunion publique organisée à 19h à la salle de la Dova.

À préciser que votre commune dans le cadre de cette politique de développement économique apporte une aide à hauteur de 217 234 €.

CONTACT : Une question sur ces aides économiques ?

**Mairie de Brides-les-Bains : Murielle Blanc ou Emilie Donjon ☎ 04 79 55 21 55
accueil@mairie-brideslesbains.fr – comptabilite@mairie-brideslesbains.fr**

ÉLUE RÉFÉRENTE : Peggy Shelley, deuxième adjointe.

Les travaux menés sur votre commune

→ PASSERELLE DE LA SOURCE – BUVETTE THERMALE

Après deux années de fermeture au public pour des raisons de sécurité, la passerelle sera remplacée au cours du deuxième semestre 2021.

Deux phases de travaux sont envisagées pour réduire les nuisances :

1. le démontage de l'ancienne passerelle et la préparation du site pour recevoir la nouvelle.
2. l'installation de la nouvelle passerelle en un seul élément par camion grue.

La structure en acier inox poli permettra d'obtenir un reflet lumineux du Doron de Bozel sur l'ouvrage et devrait s'intégrer parfaitement dans l'environnement.

Accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, d'une longueur de 20 m et d'une largeur de 2 m, elle redeviendra très vite ce lieu de passage prisé entre les deux côtés du Parc Thermal.



→ PRÉSERVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL « ÉGLISE SAINT-ETIENNE »

Suite à la présence de fissures qui impactent principalement les voutes et l'intérieur des murs de l'Église, la commune a décidé de procéder à un diagnostic complet de l'édifice.

Avant d'engager des travaux, ce diagnostic mené par le bureau d'études structure STEBAT se décline en 5 phases :

1. Vérification par passage de caméra des conduites de réseaux humides en périphérie de l'église et réparation des réseaux défaillants. Une action réalisée qui n'a révélé aucune anomalie.
2. Pose de témoins plâtre, en janvier 2021, sur les fissures significatives et un relevé sera réalisé au bout de 6 mois pour vérifier si ces dernières sont encore actives.
3. Réalisation prochaine d'une étude de sol.

4. Vérification à venir de l'état de la charpente.

5. Analyse des résultats et synthèse des travaux à mener pour préserver l'édifice.

À préciser que la commune a réalisé une reprise et une sécurisation des planchers d'accès au clocher et que la couverture du toit devra être changée.

→ ROUTE DE LA SAULCE

La commune a fait mener des travaux pour réduire les causes de déstabilisation d'une partie de la route de la Saulce, en installant pour capter les eaux de ruissellement un tuyau PVC de diamètre 200 mm en lieu et place d'une tranchée drainante inactive.

La route menant au hameau devrait ainsi être préservée et plus facile d'accès pour les riverains mais également pour les services techniques de la commune notamment lors des opérations de déneigement.

→ MENUS TRAVAUX RÉALISÉS

- Réfection de l'étanchéité du toit terrasse de la Mairie. Ces travaux ont été réalisés notamment pour mettre fin à des infiltrations importantes qui concernaient également le Cinéma le Doron.
- Réception de la nouvelle signalétique piétonne et routière sur l'ensemble du territoire communal.
- Pose d'éléments antidérapants sur les nez de marche de l'escalier du hameau de Fontaine ou encore d'accès au Parc Thermal par l'Esplanade des Thermes.
- Installation d'une barrière automatisée au Centre Technique Municipal permettant de garantir la libre sortie des véhicules, dont ceux de déneigement.
- Réalisation d'une campagne d'enrobés : avec notamment le chemin du Nant du Bourgeois ou la partie basse de Greyfié de Bellecombe, entre le SPAR et la centrale hydroélectrique.
- Installation d'un panneau STOP en face de la Boulangerie de la Source, pour les véhicules arrivant par le côté de Bozel et laissant ainsi la priorité aux automobilistes arrivant de la rue Joseph Fontanet.
- Reprise en peinture de la façade du parking souterrain des Berges du Doron.
- À venir pour l'été, la mise en place de chicane sur l'axe centrale Briand-Machet pour réduire la vitesse des véhicules en cœur de station. Ces chicanes ne seront pas fixes mais pourront être déplacées afin d'étudier et de tester les endroits les plus appropriés.
- Réinstallation des jeux pour enfants dans l'enceinte du Parc Thermal.
- Des stores occultants motorisés ont été installés dans deux classes de l'école de Brides-les-Bains.

CONTACT : **Une question sur les travaux ?**

Mairie de Brides-les-Bains : Alain Lagrange, responsable services techniques

☎ **04 79 55 07 52 – secretariattechnique@mairie-brideslesbains.fr**

ÉLU RÉFÉRENT : Jean-Marc Muraz, troisième adjoint.

Pour ne pas oublier

DRAME DES EPINES BLANCHES

20 ans après, Pierre Falletta, avait à cœur de rendre hommage à ses deux collègues de chantier (Yoan Latreche 23 ans et Jean-Pierre Léger 48 ans) emportés par un glissement de terrain.



Une cérémonie en leur honneur a été célébrée 20 ans après, le 15 juin 2021.

Pierre a été témoin de ce drame, puisqu'ils travaillaient ensemble sur site pour l'entreprise Botto.

L'émotion était forte lors de ce moment de recueillement et de souvenir.

PLAQUES FUNÉRAIRES CHARLES ET HENRI PONT

Lors de la cérémonie du 11 novembre, Bernard Vieillard, a remis à la commune les plaques funéraires de ces deux poilus bridois.

Égarées lors d'une procédure d'exhumation en 2018, ces dernières ont été réinstallées dans le cimetière communal, participant ainsi au devoir de mémoire.



État Civil

EN 2020 :

- **Avis de naissance** : BACOT LUBIARZ Sélène Emma Julia Alice – GACHET Julyan – LACACI ACEVEDO Pablo – TREBUCQ Lény Hope – VERHAEGHE Victoria – YAZBEK Mariam.
- **Transcription de décès** : Joseph Etienne MERMOZ (Élu bridois durant 43 années) décédé le 21 février 2020 / Georges CUIJIC décédé le 30 juillet 2020.
- **Décès** : Suzanne CHAMPAGNE décédée le 10 mars 2020 / Geneviève LEDUC décédée le 7 mai 2020 / François JOVANOVIC décédé le 1^{er} septembre 2020 / Laurent BOIX-VIVES décédé le 18 juin 2020.

EN 2021 :

- **Avis de naissance** : VERRON Léna Béatrice Martine, VERRON Oscar Thierry Christian, AUBRY Louise Marie Catherine.
- **Décès** : Gérard BLANC-TAILLEUR décédé le 4 mars 2021 (Ancien Maire de la commune de Brides-les-Bains).

Agenda

RÉUNION PUBLIQUE

Votre commune organise une réunion publique à la salle de la DOVA, le mercredi 30 juin 2021 à 19h.

Permanence élus

Vos élus proposeront des permanences en Mairie pour répondre à vos questions. Pour connaître les dates retenues, nous vous invitons à consulter le site de la Mairie ou à contacter le 04 79 55 21 55.

Informations pratiques

MAIRIE ☎ 04 79 55 21 55

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

OFFICE DE TOURISME ☎ 04 79 55 20 64

THERMES DE BRIDES-LES-BAINS / GRAND SPA

Ouverture du 24 mai au 30 octobre 2021 (*aucune décision n'est encore prise quant à une potentielle prolongation de la saison thermale en novembre 2021*).

☎ 04 79 55 23 44

PISCINE PUBLIQUE ☎ 04 79 55 23 24

Ouverture du 1^{er} juin au 10 septembre 2021.

ÉGLISE

À partir de juillet 2021, les messes seront célébrées le samedi à 18h à l'Église Saint-Etienne.

Réservation de la salle de la Dova

Toute association qui souhaite bénéficier pour ses activités d'un créneau horaire à la Dova, doit formuler sa demande auprès de la Mairie, avant le 27 août 2021.

Contact : Cécilia Abondance ☎ 04 79 55 07 52
secretariattechnique@mairie-brideslesbains.fr

Question : Pourquoi l'association Orsatius a-t-elle utilisée la salle de la Dova cet hiver et en pleine crise de la COVID ? L'association Orsatius est une association formant des sportifs de hauts niveaux et à ce titre, elle était donc autorisée à pouvoir utiliser cet équipement par dérogation de l'État.

Navettes estivales gratuites

NAVETTE BRIDES-MÉRIBEL :

Gratuite et équipée d'une remorque pour les VTT, elle assurera du 3 juillet au 27 août 2021, 7j/7, 5 rotations entre les deux communes. Ce service de transport est financé par les communes de Brides-les-Bains, les Allues et par la société Méribel Alpina. Les horaires sont disponibles auprès de votre Office de Tourisme.

NAVETTE BRIDES-COURCHEVEL :

Gratuite, elle assurera le dimanche uniquement, du 11 juillet au 29 août 2021, 4 rotations entre les deux communes. Les horaires sont disponibles auprès de votre Office de Tourisme.

FLEURISSEMENT

Nouvelle année et un nouveau fleurissement estival

Après les couleurs « flash – flashy » en 2020, la commune propose cet été, un tableau floral tout en dégradé de violet. Des essences jaunes et vertes viennent dynamiser l'ensemble.

Un ensemble de couleurs qui sera propice à la réflexion et à la méditation. Gageons que chacun de nous puisse en profiter pleinement dans une situation sanitaire sereine.

Sur le territoire communal, ce sont plus de 8 000 essences qui ont été plantées pour embellir les parterres, les jardinières et espaces publics.

Ainsi vous retrouvez par exemple des : Plumbago blue, Agapanthe vallée de la Loire, Convolvulus blue cascade, Tradescandia blue and gold, Ipomée seat heart light green,... Des plaques seront installées pour vous permettre d'identifier chacune de ces essences.



Nouvelle année et un tout nouveau règlement du concours communal des maisons fleuries

Bien plus qu'une nouveauté, il s'agit de la création pour la première fois d'un règlement de concours communal, qui sera en vigueur dès cet été 2021 (validation au prochain Conseil Municipal).

Concours communal des maisons Fleuries

La municipalité organise un concours des maisons fleuries. Il est ouvert à tous les habitants, propriétaires ou locataires ainsi qu'aux commerces, hôtels et restaurants de Brides-les-Bains et de ses hameaux, qui participent à l'embellissement de la commune et à l'amélioration du cadre vie.

ARTICLE 1^{ER} : OBJECTIF DE CE CONCOURS

Par ce concours, la municipalité souhaite saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation. Il est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales, aromatiques, potagères, de l'environnement et participent à l'image de la commune.

Les espaces fleuris et jardins doivent être visibles de la voie publique.

ARTICLE 2 : JURY

Le jury a pour mission de repérer les meilleures réalisations et de déterminer les lauréats en fonction de catégories préalablement désignées.

Le jury est constitué notamment des membres de la commission embellissement et aménagement urbain.

Le jury, en fonction de l'état d'avancement de la végétation passe entre le 1^{er} juillet et le 15 août, se déplace à pied pour constater les réalisations sans entrer dans la propriété.

ARTICLE 3 : CRITÈRE DE SÉLECTION

Le jury est invité à porter un jugement sur les critères suivants :

- Harmonie des couleurs.
- Densité du fleurissement.
- Originalité, diversité et choix des plantes.
- Répartition du fleurissement sur l'ensemble de la maison, de l'immeuble, du jardin.
- Entretien général et propreté.
- Respect du Thème proposé par la Mairie (le non suivi n'est pas source d'élimination).

ARTICLE 4 : PALMARÈS

À l'issue de la visite, un palmarès de maximum 30 lauréats est établi. Une cérémonie avec vin d'honneur est organisée courant du mois de décembre pour les récompenser. Au cours de celle-ci les diplômes et chèques-cadeaux sont remis aux lauréats présents ou représentés. Sont considérés hors concours les membres du conseil municipal.

ARTICLE 5 : PRIX

La récompense est un bon d'achat pour des acquisitions de fournitures, de végétaux ou matériel horticole allant dans l'intérêt du développement durable. Ce bon est valable jusqu'au 30 juin de l'année suivante auprès de l'un des établissements suivants : Barbier horticulture – Le Bois / France Rural à Moutiers et Gonthier Horticulture à Albertville.

Le bon d'achat sera notamment de 60 € pour les 20 premiers.



Don de Bulbes, le 31 mai 2021

Retour sur les lauréats du concours communal 2020

La commune a mis à l'honneur et récompensé au titre du palmarès 2020, 27 lauréats Bridoïses dont 3 ont été aussi cités au niveau du Département.

→ CATÉGORIE : Propriété fleurie très visible de la voie publique

- **Villas** : M. et M^{me} Bernard Chedal-Anglay / M. et M^{me} Philip Simpson-Bell / M^{me} Gisèle Blanc Tailleur.
- **Habitations Traditionnelles** : M^{me} Anne Mermoz / M. et M^{me} François Borrel / M^{me} Véronique Avezou.
- **Maisons avec aménagement paysager** : M. et M^{me} Jean-Paul Chardon / M. et M^{me} Gilbert Dumas (cités au Département) / M. et M^{me} Gérard Perotin.
- **Habitation avec décor floral sur la voie publique** : M^{me} Maria Nicastro.

→ CATÉGORIE : Balcons ou terrasses visibles de la voie publique

- **Villas** : M. et M^{me} Antonino Paviglianiti / M. Gilles Bianchi / M. Stéphane Dumont.
- **Habitations traditionnelles** : M. Jean-Luc Corbet.
- **Collectifs** : M^{me} Eliane Damour / M. Marcial Mugnier / M. et M^{me} Thierry Blanc / M. et M^{me} Michel Meyer.

→ CATÉGORIE : Hôtels, hébergements collectifs, restaurants et commerces

- Hôtel les Bains (cité au Département) / Hôtels Altis Val Vert / l'Hermitage / le Centre / le Chti'Savoyard / le Royal (cité au Département).

→ CATÉGORIE : Jardins Potagers

- M et M^{me} Jean-Michel Chedal-Anglay / M^{me} Monique Pont / M. Jean-Pierre Simond.



Opération "fleurs à un tarif professionnel"

Culture du fleurissement

- **DON DE PLANTES : LE 26 OCTOBRE 2020**, de nombreuses personnes ont pu profiter des plantes communales qui n'auraient pas passé l'hiver. Une remise gracieuse de nombreux sujets comme des bananiers, cannes de Provence, lys, bégonias, dahlias et des colocasia « oreilles d'éléphants ».
- **DON DE BULBES : LE 31 MAI 2021**, les 2 000 bulbes arrachés (tulipes, fritillaires, narcisses, ...) ont été donnés.
- **PROPOSITION DE TARIFS PROFESSIONNELS SUR UNE SÉLECTION DE FLEURS**. La commune a proposé aux bridois et en partenariat avec Gonthier Horticulture des tarifs préférentiels. Cette action sera amenée à être réitérée et développée en 2022.
- Cette année et il s'agit d'une première, notre responsable des espaces verts, Valentin Dronneau fera partie du jury départemental des maisons fleuries. Une belle façon de mettre aussi en valeur Brides-les-Bains.

CONTACT : Mairie de Brides-les-Bains : Cécilia Abondance
 ☎ 04 79 55 07 52 – secretariattechnique@mairie-brideslesbains.fr
 ÉLUE RÉFÉRENTE : Carole Chedal-Anglay, quatrième adjointe.



OBJECTIF POUR BRIDES-LES-BAINS, OBTENIR À TRÈS COURT TERME UNE CERTIFICATION SANITAIRE À L'ÉCHELLE DE LA STATION.

La commune s'est lancée dans un projet ambitieux à savoir obtenir une certification sanitaire de ses eaux non thermales. L'objectif est bel et bien de sécuriser et de rassurer une clientèle thermale relativement à risque face notamment à la légionnelle.

Un label fort comme celui pour la diététique, mais également efficace pour limiter les bactéries dans les eaux des hébergements, des restaurants avec des points de contrôles et des actions parfois simples à suivre et à mettre en œuvre.

Cette démarche est unique à l'échelle d'une station et a été engagée avec l'organisme Aquacert. Vu l'enjeu et pour limiter les risques d'une crise, tous les socioprofessionnels et privés (logeurs) trouveront un intérêt certain à participer. Votre commune vous tiendra informés de l'avancée de ce dessein.



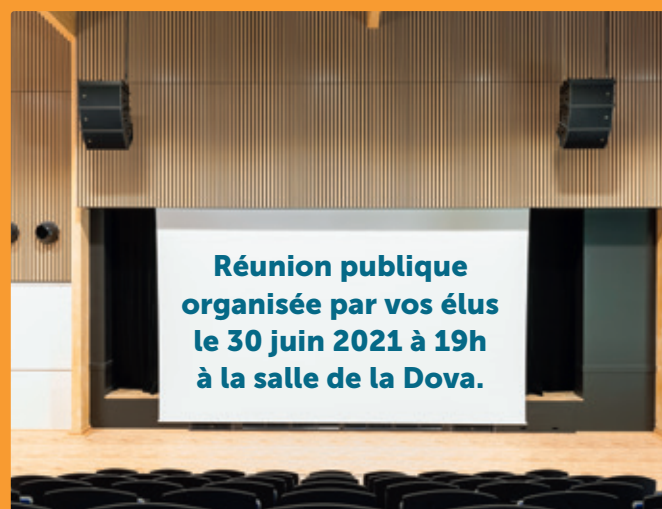
Rejoignez l'aventure en tant que participant ou bénévole ! coldelalozebyblb.com



Depuis la disparition de Monsieur Joseph Mermoz, le 21 février 2020, Président des Anciens combattants de Brides, c'est Monsieur Bernard Vieillard, Président des anciens Combattants de Moutiers et Tarentaise qui officie pour les commémorations.



Découvrez-le VAE à hydrogène à Brides-les-Bains.
Retour sur le week-end découverte des VAE à hydrogène tenu les 8 et 9 mai derniers pour les bridois. 71 personnes ont pu tester gratuitement le vélo. Désormais ces vélos sont en location, renseignements auprès de votre Office de Tourisme au 04 79 55 20 64.



Directeur de la publication : Bruno Pideil, Maire – Document édité en juin 2021 par la commune de Brides-les-Bains.

© Photos : Philippe Gal / Philippe Bachellier / Valentin Vion / Christophe Stramba-Badioli / Nu ingenierie / Ciwara / Dauphiné Libéré / Office de Tourisme de Brides / Mairie de Brides-les-Bains.
Conception graphique : atelier-confituremaison.com



Mairie - BP 32 - 73571 Brides-les-Bains - Tél. 04 79 55 21 55
www.mairie-brideslesbains.fr - [f](https://www.facebook.com/mairiebrideslesbains) - secretariatgeneral@mairie-brideslesbains.fr

